

Rapport d'activités 2015



1. Présidence et direction

1.1 Jalons

L'OrTra Santé-Social Fribourg peut considérer l'exercice écoulé comme une année réussie. Sous la présidence de Monsieur Hubert Schaller et la direction de Madame Barbara Zosso, l'année 2015 a vu la poursuite des travaux en cours et la mise en œuvre de nouveaux projets.

L'accent a été porté comme précédemment sur l'organisation et la mise en œuvre des cours interentreprises (CIE) dans le cadre des formations assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), assistante socio-éducative et assistant socio-éducatif (ASE) et aide en soins et accompagnement (ASA). Comme l'année dernière, une légère augmentation du nombre d'apprenti-e-s qui suivent les cours interentreprises de l'OrTra a été constatée. Cette augmentation traduit aussi un nombre croissant d'apprenti-e-s provenant d'autres cantons romands, en particulier en ce qui concerne le domaine social.

Cette année a également connu un événement important en la participation au forum fribourgeois des métiers START 2015, où l'OrTra a présenté les professions des domaines santé et social. Aussi bien des élèves que des adultes envisageant de bifurquer vers une profession des domaines santé ou social se sont montrés très intéressés. 41 apprenti-e-s et 40 professionnel-le-s, ainsi qu'enseignant-e-s mais aussi le personnel de l'OrTra ont joué à son stand le rôle d'ambassadrices et ambassadeurs.

Avec l'assurance de la Société de Médecine du canton de Fribourg de financer les travaux préparatoires en vue de l'organisation de cours interentreprises pour la formation en langue française des assistantes médicales et assistants médicaux, l'OrTra s'est vue attribuer un nouveau mandat, important et intéressant. Ces travaux préparatoires devraient commencer en 2016 en accord avec les bases légales de formation qui sont actuellement en cours de révision, et en collaboration avec le Service de la formation professionnelle responsable du projet.

Dans le souci de mieux comprendre les besoins et problèmes des entreprises formatrices en ce qui concerne la formation d'apprenti-e-s, l'OrTra a organisé en mai trois rencontres régionales avec les entreprises formatrices. Ces rencontres ont donné naissance à des mesures et des projets concrets (voir chap. 7.4).

Un autre point fort réside dans la mise en œuvre de travaux préparatoires à l'étude cantonale sur l'effectif actuel et les besoins futurs en personnel soignant et d'accompagnement. L'OrTra a entamé ces travaux sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), et s'est assuré la collaboration d'un chef de projet externe (voir chap. 5.2.1).

Les activités au sein des commissions permanentes et des commissions pédagogiques font partie des activités ordinaires de l'OrTra, de même que la collaboration avec les partenaires. En outre, l'OrTra a conduit à nouveau des cours de formation continue spécifiques pour formatrices et formateurs en entreprises, qui ont plus particulièrement soulevé l'intérêt des institutions francophones.

Il y a lieu de souligner également l'importance de la collaboration avec les divers partenaires des instances cantonales, régionales et nationales, que ce soit dans le cadre de l'OrTra latine ou dans celui de la révision de l'ordonnance sur la formation et du plan de

formation des assistant-e-s en soins et santé communautaire et la révision des bases légales de formation pour les assistantes socio-éducatives et assistants socio-éducatifs.

En tant que représentant de l'OrTra latine dans le comité de l'organisation nationale faîtière du monde du travail de la santé OdASanté, le président de l'OrTra Santé-Social Fribourg a pu idéalement représenter les intérêts des OrTras romandes.

1.2 Assemblée générale et comité

1.2.1 Assemblée générale

L'assemblée générale du 4 mai 2015, dirigée par le président, a officiellement approuvé la nomination de Monsieur Thierry Müller, secrétaire général de l'AFAS Fribourg, comme nouveau membre du comité de l'OrTra. Il remplace ainsi Madame Isabelle Räber, qui a quitté l'association et le comité de l'OrTra en juillet 2014. Monsieur Müller a participé aux séances du comité de l'OrTra à partir de décembre 2014 déjà.

L'assemblée générale a approuvé le rapport annuel 2014 présenté par la directrice. Elle a également approuvé à l'unanimité les comptes 2014 et le budget 2016.

La directrice a officiellement annoncé le départ à la fin de l'année scolaire 2014 /2015 de Madame Georgette Rohrbasser, qui était cheffe-experte suppléante ASE/ASA. Elle a chaudement exprimé à Madame Rohrbasser sa plus grande estime pour ses longues années de dévouement aux formations santé-social et formulé ses meilleurs vœux de bonheur pour sa retraite.

1.2.2 Comité

Le comité a tenu cinq séances ordinaires sous la direction du président. Il a été tenu au courant des projets de l'OrTra en cours et des travaux poursuivis aux niveaux cantonal, régional et national. Il a en particulier:

- approuvé les comptes 2014 et le budget 2016;
- pris position dans le cadre de la consultation de branche sur le projet de révision de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation pour la formation ASSC;
- pris position, dans le cadre d'une consultation, sur le principe de révision de la formation ASE;
- pris position sur le statut des apprenti-e-s dans le cadre du projet soumis à consultation par la Direction de la santé et des affaires sociales, concernant les nouvelles directives pour les institutions d'accueil de la petite enfance;
- décidé d'accepter sur mandat de la Société de Médecine du canton de Fribourg la planification des cours interentreprises pour les apprenti-e-s francophones de la filière assistantes médicales et assistants médicaux, et d'assurer leur mise en place à partir de l'année scolaire 2018/19;
- confié les travaux de préparation y relatifs au chef de projet externe chargé de l'étude demandée par la Direction de la santé et des affaires sociales concernant les besoins en effectifs en personnel soignant et d'accompagnement dans le canton de Fribourg (voir chap. 5.2.1);
- pris acte de la décision de la Direction de la santé et des affaires sociales de ne pas poursuivre l'aide financière aux adultes qui suivent en cours d'emploi la formation d'aide en soins et accompagnement (ASA);

- adressé à la Direction de la santé et des affaires sociales une demande de classification de la nouvelle fonction assistant-e spécialisé-e en soins de longue durée et accompagnement avec brevet fédéral;
- approuvé la mise en place d'une commission pédagogique CIE pour la formation d'aide en soins et accompagnement;
- approuvé la mise en place d'un groupe de travail chargé de la problématique de la qualification telle que prévue à l'art. 32 de l'ordonnance fédérale sur la formation professionnelle (qualification sans contrat d'apprentissage);
- examiné les contributions à l'organisation "Dritter Lernort", qui organise des cours interentreprises pour les ASE germanophones;
- pris connaissance de l'évolution du nombre d'apprenti-e-s dans les formations d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), assistante socio-éducative et assistant socio-éducatif (ASE) et aide en soins et accompagnement (ASA);
- nommé de nouveaux membres dans les commissions.

Membres du comité			
<i>Hubert Schaller, président</i>	<i>Ancien directeur général HFR</i>	<i>OrTra Santé-Social</i>	
<i>Emmanuel Michielan, vice-président</i>	<i>Secrétaire général</i>	<i>Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées</i>	
<i>Rodolphe Rouillon</i>	<i>Directeur des soins</i>	<i>Hôpital fribourgeois</i>	
<i>Jean-Claude Goasmat</i>	<i>Directeur des soins</i>	<i>Réseau Fribourgeois de Santé Mentale</i>	
<i>Thierry Müller</i>	<i>Secrétaire général</i>	<i>Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile</i>	<i>Participation aux séances depuis le 2.12.2014 (nomination officielle le 4.5.2015)</i>
<i>Pietro Fabrizio</i>	<i>Directeur</i>	<i>Clinique Générale</i>	
<i>Olivier Spang</i>	<i>Secrétaire général</i>	<i>Association fribourgeoise des institutions spécialisées</i>	
<i>Annette Wicht</i>	<i>Secrétaire générale</i>	<i>Fédération des crèches et garderies fribourgeoises</i>	
<i>Bernadette Renaut</i>	<i>Déléguée</i>	<i>Association suisse des infirmières et infirmiers – section Fribourg</i>	
<i>René Jutzet</i>	<i>Délégué</i>	<i>AvenirSocial</i>	
<i>Barbara Zosso (voix consultative)</i>	<i>Directrice</i>	<i>OrTra Santé-Social</i>	<i>Depuis le 1.5.2015</i>
<i>Manuela Trachsel (procès verbal)</i>	<i>Secrétaire</i>		

2. Personnel de l'OrTra

L'OrTra a eu le regret de se séparer de sa secrétaire Ursula Spirig, si particulièrement appréciée. Madame Spirig s'est éteinte le 10 mai 2015 après une brève et grave maladie qu'elle a supportée avec beaucoup de dignité. Dès la fondation de l'OrTra, elle avait assuré la responsabilité globale du secrétariat et dans cette fonction a joué un rôle primordial dans sa mise en place. Cette perte douloureuse a laissé un grand vide auprès de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs et de l'organisation elle-même.

Dès le 1^{er} mai 2015, Madame Françoise Graf-Chuard a assuré le remplacement dans le secrétariat à un taux moyen de 45 % et sur la base d'un CDD conclu jusqu'au 30 octobre. Madame Nicole Brack a pris sa succession le 1^{er} octobre sous contrat CDI à 80 %. Le pourcentage global d'emploi a donc augmenté de 10 % par rapport à la situation précédente.

Personnel secrétariat général			
Barbara Zosso	Directrice	60%	
Dominique Vogler	Coordinateur des cours interentreprises	80%	
Ursula Spirig, décédée	Secrétaire	70%	Jusqu'au 10.05.2015
Françoise Graf-Chuard	Secrétaire (remplaçante)	45%	1.5.-31.10.2015
Nicole Brack	Secrétaire	80%	Depuis le 1.10.2015
Marjorie Leyat	Cheffe-experte ASSC (en français)	20%	
Susan Biemann	Cheffe-experte ASE et ASA	30%	
	Total au 1.1.2015	260%	
	Total au 31.12.2015	270%	

Madame Erika Rutschi, enseignante à l'Ecole professionnelle Santé-Social ESSG, a assumé de nouveau la fonction de cheffe experte pour la formation ASSC en allemand jusqu'en mars. D'avril à septembre c'est Madame Susan Biemann, cheffe-experte ASE et ASA, qui a remplacé Madame Rutschi. Depuis le 1^{er} octobre, Madame Sonja Stadler, responsable de formation auprès du Service des soins à domicile Spitex de la Singine, assume la responsabilité de cheffe-experte pour les ASSC alémaniques, sur une base horaire.

Madame Georgette Rohrbasser a été cheffe-experte suppléante ASE et ASA jusqu'à la fin août. Depuis son départ, Madame Christine Morel, enseignante à l'Ecole professionnelle Santé-Social (ESSG) a repris la tâche de cheffe-experte suppléante ASE et ASA.

3. Cours interentreprises

3.1 Activités

Sur mandat du Service de la formation professionnelle, l'OrTra Santé-Social offre des cours interentreprises (CIE) pour les formations suivantes:

- Assistance en soins et santé communautaire (ASSC) - CFC: français et allemand
- Assistance socio-éducative (ASE) – CFC: français
- Aide en soins et accompagnement (ASA)- AFP: français

Les CIE pour les ASE en allemand sont assurés par l'organisation "Dritter Lernort" et sont axés sur les trois orientations de la formation (enfants, personnes âgées, personnes handicapées). Selon le nombre d'apprenti-e-s, les cours ont lieu à Fribourg ou dans un autre canton alémanique.

Les ASA et les ASSC en allemand qui accomplissent une formation raccourcie suivent les CIE au centre de formation de Lyss.

Au cours de l'année écoulée (date du relevé du nombre d'apprenties et apprentis: le 15 novembre), l'OrTra a fourni les prestations suivantes dans le cadre des CIE (entre parenthèses : chiffres de 2014):

- ASSC 238 (236) apprenti-e-s Total 2676 (2627) jours-apprentis, dont 360 (373) germanophones
- ASE 211 (175) apprenti-e-s Total 1115 (1165) jours-apprentis, dont 208 (169) pour apprenti-e-s hors du canton
- ASA 47 (35) apprenti-e-s Total 420 (458) jours-apprentis

Ce sont donc au total 496 apprenti-e-s (2014 : 446) qui ont suivi les CIE de l'OrTra Santé-Social Fribourg. Les informations concernant l'évolution du nombre de qualifications professionnelles depuis le début des formations ASSC, ASE et ASA figurent à l'annexe I du présent rapport.

L'augmentation des ASE reflète à la fois une augmentation des apprentissages fribourgeois et une augmentation significative des apprenti-e-s qui viennent d'autres cantons (en particulier Neuchâtel, Valais et Jura bernois) pour suivre les cours CIE de l'OrTra Fribourg. Ce fait montre l'efficacité de la coopération intercantonale dans ce domaine, et favorise en outre des échanges intéressants.

77 intervenant-e-s praticien-ne-s ont participé aux CIE, dont 26 de langue allemande :

- ASSC 62 intervenant-e-s dont 9 également pour ASE ou ASA
- ASE 19 intervenant-e-s dont 8 également pour ASSC ou ASA
- ASA 11 intervenant-e-s dont 7 également pour ASSC ou ASE

Au cours de cette année, pour la première fois, une personne a suivi le processus de qualification ASA tel que prévu à l'art. 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle. Pour les ASE, le pourcentage de personnes relevant de l'art. 32 s'élève à 2 % tandis que pour les ASSC, ce taux monte à environ 10 %. L'organisation des CIE pour ces personnes implique un investissement beaucoup plus considérable que pour les formations sous contrat d'apprentissage.

3.2 Financement des CIE

Les coupes dans les subventions attribuées par l'Etat aux CIE dans le cadre des mesures structurelles et d'économies ont été maintenues à 10 % au cours de cette année. Ces coupes ne sont compensées par aucune autre source de financement de sorte que ce manque a dû être couvert par les autres moyens de l'OrTra. L'OrTra déplore cette décision des autorités cantonales.

3.3 Commissions pédagogiques pour les CIE

La commission pédagogique CIE ASSC (composition en annexe) a été informée des travaux en cours dans le cadre de l'assurance de la qualité. Elle a pris connaissance des résultats de l'évaluation des CIE par les apprenti-e-s ainsi que des séances d'évaluation tenues avec les intervenant-e-s externes. Un cours ayant soulevé des critiques l'ont amenée à proposer des mesures que le responsable CIE a réussi à mettre en place en collaboration avec les personnes concernées.

La commission a été tenue au courant des nouveautés introduites dans le cadre des CIE et les a approuvées. Les membres ont proposé pour un cours un spécialiste praticien qui a pu finalement être acquis aux CIE. La commission a en outre mis au point pour les intervenant-e-s externes un formulaire de feedback qui pourra désormais être utilisé. Enfin, la commission a mis au point le mandat pour la commission pédagogique à mettre en place pour les CIE ASA (en français), mandat adapté aux besoins spécifiques de la formation.

Les membres de la commission pédagogique des CIE ASE (composition en annexe) ont assisté à 5 cours CIE au total et en ont rédigé un rapport qui a été discuté dans le cadre de la commission. Ces visites ont permis un échange fructueux avec les intervenant-e-s et

contribuent par conséquent à garantir la qualité des cours. En outre la commission a discuté de modifications du formulaire d'évaluation des apprenti-e-s et a adopté le nouveau formulaire. La commission de même que sa commission partenaire du secteur santé ont approuvé le mandat concernant la mise en place d'une nouvelle commission pédagogique pour les CIE ASA (en français) et ont également été tenues au courant des travaux en cours en ce qui concerne l'assurance de la qualité.

La commission pédagogique nouvellement constituée pour les CIE ASA de langue française (voir chap. 5.1) se met à la tâche en 2016.

3.4 Collaboration cantonale

La collaboration entre l'ESSG et l'OrTra Santé-Social s'est poursuivie par des rencontres régulières au niveau des directions, afin de définir les outils nécessaires pour optimiser et performer la cohérence et la planification entre cours professionnels et cours interentreprises. Pour la cohérence, un tableau des référent-e-s CIE et des référent-e-s cours professionnels est à disposition pour tous les maîtres professionnels et intervenant-e-s CIE. Pour la planification, une coordination plus fine des matières enseignées tant au CIE qu'au cours professionnels a été initiée. Un enseignement stabilisé de part et d'autre, de même qu'une planification optimisée étaient les préalables nécessaires pour entreprendre une amélioration remarquable de la coordination.

Le contact avec le terrain est assuré par la présence au moins une fois l'an du coordinateur des cours à la rencontre des formatrices et formateurs en entreprise (FEE) organisée par l'ESSG. C'est l'occasion de transmettre des informations et de maintenir une collaboration des trois lieux de formation.

3.5 Collaboration intercantonale

Grâce aux contacts noués dans le groupe de travail pour la mise en place des CIE ASE, les échanges d'apprenti-e-s entre cantons fonctionnent bien. Alors que Fribourg exporte les apprenti-e-s de la variante généraliste ASE, Neuchâtel, le Valais et le Jura bernois envoient leurs apprenti-e-s ASE des variantes handicap et personnes âgées à Fribourg.

La présence de l'OrTra Santé-Social au sein de la commission régionale des cours interentreprises de la Suisse orientale (RKK Süd-West) a permis de nouer de nouveaux contacts. Cette présence permet de faire le lien entre nos apprenti-e-s germanophones ASE, les entreprises formatrices et leur prestataire CIE.

Fribourg a accueilli la rencontre annuelle des coordinateurs et des coordinatrices CIE de l'OrTra Latine. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'avancée des travaux de révision des ordonnances de formation des ASSC et ASE. L'évaluation des CIE reste une préoccupation de tous les cantons romands et diverses pratiques et méthodes ont été présentées. Des adaptations ont été intégrées dans notre système d'évaluations des CIE.

4. Procédures de qualification

4.1 Procédure de qualification ASSC

La procédure de qualification pour les ASSC francophones est du ressort de la cheffe experte engagée par l'OrTra. Pour les candidat-e-s germanophones, la charge de cheffe-experte a été confiée à une personne externe. Celle-ci ayant dû se retirer pour cause de

maladie, c'est finalement la cheffe-experte ASE et ASA qui a assumé la coordination de la procédure germanophone. Ces deux responsables se sont accordées pour toute la procédure.

115 candidat-e-s se sont inscrit-e-s à l'examen dont 90 francophones et 25 germanophones. L'équipe des expert-e-s était constituée de 66 expert-e-s francophones et 14 germanophones. Dans le cadre de la préparation des examens, les cheffes-expertes – ou leurs remplaçant-e-s - ont rencontré les expert-e-s et les supérieur-e-s hiérarchiques des candidat-e-s.

Les travaux préparatoires à la procédure de qualification 2016 ont été entamés à l'automne par la cheffe-experte pour les apprenti-e-s francophones en collaboration avec la nouvelle cheffe-experte engagée sur une base horaire pour les germanophones.

4.2 Procédure de qualification ASE

L'organisation de la procédure de qualification pour les ASE francophones et germanophones est du ressort de la cheffe-experte. 62 candidat-e-s francophones et 15 germanophones étaient inscrit-e-s aux examens. A nouveau, le domaine de la petite enfance en comptait le plus grand nombre.

Il a fallu former de nouvelles expertes et de nouveaux experts, car le nombre des candidat-e-s augmente d'année en année. C'est pourquoi l'équipe des expert-e-s tant francophones que germanophones ont dû compter s'enrichir de quatre nouvelles personnes. Ce sont ainsi actuellement 37 expert-e-s francophones et 16 germanophones en activité. En vue de la préparation de la procédure d'examen, la cheffe-experte les a réunis à trois reprises. Quant à l'organisation des examens, la cheffe-experte a collaboré avec ses collègues de Suisse romande.

4.3 Procédure de qualification ASA

Cette année, la seconde procédure de qualification de cette nouvelle profession s'est également déroulée sans heurts. La cheffe-experte responsable a travaillé en étroite collaboration avec les divers partenaires, en particulier avec le Service de la formation professionnelle, l'Ecole professionnelle Santé-Social de Grangeneuve/Posieux, le Centre suisse pour la formation professionnelle à Berne ainsi que les deux organisations faïtières, à savoir SavoirSocial et OdaSanté, ainsi qu'avec les cheffes et chefs-experts de la Suisse romande.

13 candidat-e-s francophones ont pris part à cette seconde procédure de qualification, et l'ont réussie. Aucun-e candidat-e germanophone ne s'est présenté cette année.

5. Santé

5.1 Commission permanente

La commission permanente Santé s'est réunie à quatre reprises sous l'égide de la directrice.

Elle a été constamment tenue au courant des travaux actuels de l'OrTra, ainsi que des travaux effectués aux niveaux régional et national, et a pris position sur des affaires courantes importantes. En particulier, elle a élaboré sa prise de position concernant la

révision de l'ordonnance et du plan de formation ASSC soumis à consultation auprès des branches. Cette prise de position a été remise au comité pour approbation.

Elle a également pris connaissance de l'état des travaux concernant l'introduction d'un brevet fédéral d'Assistante spécialisée et assistant spécialisé en soins de longue durée et accompagnement et a discuté des conséquences qui en résulteraient pour les entreprises.

Elle a en outre déploré la décision de la Direction de la santé et des affaires sociales de ne plus soutenir financièrement des adultes qui suivent en cours d'emploi la formation d'aide en soins et accompagnement ASA, malgré les demandes exprimées par l'OrTra et l'AFIPA. Il y a lieu de craindre un recul significatif des contrats d'apprentissage d'adultes, ceci à un niveau de formation qui manque déjà cruellement d'effectifs.

La commission a été informée en permanence de l'évolution du nombre d'apprenti-e-s et a discuté des possibilités d'élever le nombre des contrats d'apprentissage en particulier en ralliant des institutions qui ne forment guère d'apprenti-e-s CFC ou AFP.

Etant donné que le mode de qualification prévu à l'art. 32 de l'Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle (acquisition d'une qualification sans contrat d'apprentissage) pose régulièrement des problèmes aux entreprises comme aux candidat-e-s, la commission a proposé au comité de l'OrTra de mettre en place un groupe de travail qui se penche sur cette problématique. Ce groupe de travail devrait être composé de représentant-e-s des domaines santé et social (voir chap. 5.2.3).

La commission s'est déclarée en faveur du projet de mise en place d'une commission pédagogique pour les cours interentreprises ASA (que l'OrTra n'offre pour l'instant qu'en français) et a salué à ce sujet l'étroite collaboration prévue avec l'Ecole professionnelle Santé-Social.

La commission a été en outre informée des innovations introduites dans le cadre des cours interentreprises ainsi que de la procédure de validation concernant la reconnaissance des acquis et de l'expérience (voir chap. 5.2.4).

Etant donné que les trois lieux de formation sont représentés dans la commission – à savoir l'Ecole professionnelle Santé-Social ESSG, les entreprises formatrices et l'OrTra, qui fournit les CIE -, celle-ci a pu débattre et clarifier d'importantes questions relatives à la coordination, à la responsabilité respective des divers lieux de formation et à la coopération.

Les membres de la Commission se sont engagés dans divers événements, tels que le forum des métiers START (cf. chap. 7.2) et les soirées d'information pour les élèves des CO (cf. chap. 7.3). Cette active coopération des représentant-e-s du monde du travail au niveau des relations publiques s'avère particulièrement importante, car elle favorise un contact direct avec les professionnel-le-s de demain et permet de considérablement élargir l'information.

<i>Commission permanente "santé"</i>			
<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Organisme</i>	<i>Entrée / sortie</i>
<i>Barbara Zosso</i>	<i>Présidente</i>	<i>OrTra Santé-Social</i>	
<i>Martine Sherbetjian</i>	<i>Membre</i>	<i>Hôpital fribourgeois</i>	<i>Jusqu'à juin 2015</i>
<i>Julia Chardonnens</i>	<i>Membre</i>	<i>Hôpital fribourgeois</i>	
<i>Carmen Ameijeiras</i>	<i>Membre</i>	<i>Réseau fribourgeois de santé mentale</i>	
<i>Muriel Rotzetter</i>	<i>Membre</i>	<i>Hôpital intercantonal de la Broye</i>	
<i>Frédérique Michel</i>	<i>Membre</i>	<i>Clinique Générale</i>	

Jessica Graber	Membre	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile	Depuis janvier 2015
Birgit Broillet	Membre	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile	Jusqu'à juin 2015
Doris Vonlanthen	Membre	Association fribourgeoise d'aide et soins à domicile	Depuis septembre 2015
Begoña Vieitez	Membre	Association fribourgeoises des institutions pour personnes âgées	
Jasmin Javet	Membre	Association fribourgeoises des institutions pour personnes âgées	
Bernadette Renaut	Membre	Association suisse des infirmières et infirmiers	
Marie-Hélène Pereira	Membre	Association fribourgeoise des assistantes et assistants en soins et santé communautaire	
Pascale Zbinden	Membre	Croix-Rouge fribourgeoise	
Sandra Spicher	Membre	Association Romande des Assistantes Médicales	
Catherine Bonfils	Invitée permanente	Ecole professionnelle Santé-Social	
Jacques Mondoux	Invité permanent	Haute Ecole de santé Fribourg	
Sabina di Stefano Piller	Invitée permanente	Direction de la santé et des affaires sociales	Jusqu'à mai 2015
Sandra Peissard	Invitée permanente	Direction de la santé et des affaires sociales	Depuis juin 2015
Christophe Monney	Invité permanent	Service de la formation professionnelle	
Dominique Vogler	Invité permanent	OrTra Santé-Social	

5.2 Thèmes et projets

5.2.1 Etude cantonale sur les besoins actuels et futurs en personnel soignant et d'accompagnement

Sur la base d'une convention signée à la fin 2014 entre la DSAS et l'OrTra concernant l'élaboration d'une étude sur les besoins actuels et futurs en personnel soignant et d'accompagnement dans le canton de Fribourg, l'OrTra a confié, au printemps, à un chef de projet externe en la personne de Peter Dolder les travaux préparatoires à cette étude. Monsieur Dolder est l'auteur d'une étude semblable sur les besoins en effectifs au niveau national et a également posé les bases d'un monitoring régulier sur les effectifs en personnel, ceci sur mandat de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé. Un groupe de projet constitué de représentantes et représentants des institutions fribourgeoises de la santé et des deux écoles cantonales (composition en annexe) a entrepris ses travaux à l'automne sous la codirection de la directrice de l'OrTra et du chef de projet externe. Au cours de l'année écoulée, il s'est réuni à deux reprises. Cette étude vise, d'une part, à recenser les effectifs actuels en personnel soignant et d'accompagnement et, d'autre part, à déterminer les besoins en effectifs pour la période 2025-2030.

5.2.2 Mandat concernant la mise en place des cours CIE pour la formation CFC assistant-e médical-e

Dans le cadre du projet mené par le Service de la formation professionnelle dans le but de rapatrier la formation CFC assistant-e médical-e en langue française, qui jusqu'alors ne figurait pas dans le canton au niveau des écoles professionnelles, l'OrTra Santé-Social a obtenu de la Société de Médecine du canton de Fribourg la charge d'entreprendre la planification des cours interentreprises pour les francophones. Le financement des travaux préparatoires a été garanti. Contrairement à la perspective initiale, consistant à offrir cette formation dès l'année 2017/2018, sa mise en œuvre a été reportée à l'année scolaire 2018/2019 en raison des travaux de révision en cours au niveau fédéral. L'OrTra travaille à ce sujet dans le cadre du groupe de pilotage en étroite collaboration avec le Service de la formation professionnelle, l'Ecole professionnelle Santé-Social ESSG et la Société de Médecine du canton de Fribourg. Les apprenti-e-s germanophones continueront à suivre l'école professionnelle et les CIE dans le canton de Berne.

5.2.3 Constitution d'un groupe de travail "Art. 32"

Les rencontres régionales avec les entreprises formatrices (cf. chap. 8.4) voient régulièrement resurgir la problématique de la qualification prévue à l'art. 32 de l'ordonnance fédérale sur la formation professionnelle (OFPr). Selon cet article, les adultes peuvent s'inscrire à la procédure de qualification sous certaines conditions sans avoir suivi un cursus professionnel formel. La formulation très ouverte de cette procédure conduit régulièrement à des ambiguïtés tant pour les entreprises qui engagent des personnes qui se sont inscrites à cette procédure de qualification que pour les candidates elles-mêmes et candidats eux-mêmes. Sur demande de la commission permanente santé, le comité a donc décidé de constituer un groupe de travail pour se pencher sur cette problématique et mettre au point des recommandations ou directives y relatives. Le groupe de travail dirigé par le responsable des CIE entreprendra ses travaux au début 2016.

5.2.4 Validation des acquis et de l'expérience pour ASSC (uniquement en français)

En collaboration avec le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes, ainsi que le Service de la formation professionnelle, l'OrTra a continué à se pencher, pendant l'année écoulée, sur la procédure de validation et de reconnaissance de l'expérience professionnelle en vue de l'acquisition d'un certificat fédéral de capacité assistant-e-s en soins et santé communautaire ASSC (composition du groupe de travail en annexe). Cette procédure n'est actuellement offerte dans le canton que pour les francophones. Les intéressé-e-s germanophones ont la possibilité de suivre cette procédure de validation en dehors du canton.

La cheffe-experte ASSC a participé à ce groupe de travail, ainsi qu'à un sous-groupe, et a coordonné les travaux des expert-e-s qui prennent part à la procédure de validation.

Huit personnes francophones (neuf en 2014) ont pu obtenir pendant l'année écoulée leur certificat fédéral de capacité ASSC. Quatre personnes de la première ou de la deuxième volée de la procédure suivent encore des modules supplémentaires.

Pour la troisième volée, qui a débuté au printemps 2015 par une séance d'information, 17 personnes se sont inscrites à la procédure de validation.

6. Domaine social

6.1 Commission permanente

La commission permanente social s'est réunie à quatre reprises pendant l'année écoulée, sous la conduite de la directrice.

La commission a été constamment informée sur les travaux actuels de l'OrTra, ainsi que ceux conduits aux niveaux régional et national.

Elle a notamment pris connaissance des travaux dirigés par SavoirSocial concernant l'examen du besoin de révision de l'ordonnance et le plan de formation ASE et a pris position sur le principe de révision soumis à consultation. Elle a été informée de la décision de SavoirSocial consistant à faire entrer les OrTras cantonales comme quatrième fraction dans le comité.

La commission a été informée de l'état des travaux concernant le nouveau brevet fédéral assistant-e-s spécialisé-e-s en soins de longue durée et accompagnement.

La commission a également été tenue constamment au courant de l'évolution du nombre d'apprenti-e-s et a discuté des possibilités d'augmenter le nombre de contrats d'apprentissage en particulier en ralliant les institutions qui ne forment guère d'apprenti-e-s CFC et AFP. Elle a discuté de mesures à prendre dans ce sens (voir chap. 6.2.2).

Pour mieux soutenir les institutions formatrices dans leurs activités de formation, la commission a proposé diverses mesures ou projets possibles.

En outre, la commission a discuté de la possibilité d'introduire une formation ASE avec maturité professionnelle intégrée. Le Service de la formation professionnelle a finalement décidé de ne pas encore offrir une telle formation dans le canton de Fribourg.

Comme la commission permanente santé, la commission social s'est également montrée positive en ce qui concerne la mise en place d'une commission pédagogique pour les cours interentreprises ASA (cf. chap. 5.2.3), ainsi que pour la mise en place d'un groupe de travail chargé d'analyser la problématique de la qualification telle que prévue par l'art. 32 (cf. chap. 5.2.3).

Comme les trois lieux de formation sont représentés dans la commission, celle-ci a pu aborder des questions importantes concernant la coordination, les responsabilités respectives des divers lieux d'apprentissage et la coopération.

Les membres de la commission se sont engagés dans divers événements, tels que le forum des métiers START (cf. chap. 7.2) et les soirées d'information pour les élèves des CO (cf. chap. 7.3). Cette active coopération des représentant-e-s du monde du travail au niveau des relations publiques s'avère particulièrement importante, car elle favorise un contact direct avec les professionnel-le-s de demain et permet de considérablement élargir l'information.

<i>Commission permanente Social</i>			
<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Organisme</i>	
<i>Barbara Zosso</i>	<i>Présidente</i>	<i>OrTra Santé-Social Fribourg</i>	
<i>Thierry Bourquenoud</i>	<i>Membre</i>	<i>Association fribourgeoises des institutions spécialisées</i>	
<i>Markus Stöckli</i>	<i>Membre</i>	<i>Association fribourgeoises des institutions spécialisées</i>	<i>Jusqu'à janvier 2015</i>
<i>Rita Bertschy</i>	<i>Membre</i>	<i>Association fribourgeoises des institutions spécialisées</i>	<i>Depuis février 2015</i>
<i>Rose-Marie Demierre</i>	<i>Membre</i>	<i>Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées</i>	
<i>Annette Wicht</i>	<i>Membre</i>	<i>Fédération des crèches et garderies fribourgeoises</i>	
<i>Bernadette Fasel</i>	<i>Membre</i>	<i>Fédération des crèches et garderies fribourgeoises</i>	
<i>Vacant</i>		<i>AvenirSocial</i>	
<i>Thomas Di Falco</i>	<i>Invité permanent.</i>	<i>Ecole professionnelle Social-Santé</i>	
<i>Jean-Christophe Bourquin</i>	<i>Invité permanent</i>	<i>Haute Ecole de travail social Fribourg</i>	<i>Jusqu'à avril 2015</i>
<i>Umberto Russi</i>	<i>Invité permanent</i>	<i>Haute Ecole de travail social Fribourg</i>	<i>Depuis septembre 2015</i>
<i>Marinella Cappelli</i>	<i>Invitée permanente</i>	<i>Direction de la santé et des affaires sociales</i>	
<i>Christophe Monney</i>	<i>Invité permanent</i>	<i>Service de la formation professionnelle</i>	
<i>Dominique Vogler</i>	<i>Invité permanent</i>	<i>OrTra Santé-Social</i>	

6.2 Thèmes et projets

6.2.1 *Rapport « Educatrices de l'enfance ES dans le canton de Fribourg. Problématiques et perspectives du point de vue du marché du travail et de la formation » (en français)*

La réponse des autorités cantonales compétentes sur le rapport adressé en octobre 2014 concernant le marché du travail et les perspectives de formation pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance au niveau ES est encore en suspens. Sur la base du manque de personnel sur le marché du travail au niveau ES constaté dans ce rapport, et de l'accès extrêmement difficile à des voies de formation en dehors du canton pour les nombreux et nombreuses candidat-e-s fribourgeois-es (temps d'attente d'environ 41 mois), le rapport a proposé d'envisager la création d'une offre de formation en ce sens dans le canton. Le rapport est arrivé à la conclusion que l'ouverture d'une filière cantonale était avantageuse tant du point de vue financier que dans l'intérêt des personnes à former et plus particulièrement des institutions fribourgeoises d'accueil de la petite enfance.

6.2.2 *Mesures concernant la participation des institutions à la formation ASE et ASA*

Pour pouvoir rallier davantage d'institutions qui n'assument encore aucune formation ASE et/ou ASA et les amener à engager des apprenti-e-s, la commission social a procédé à un premier bilan de la situation. Il s'est avéré qu'il existe encore un potentiel, en particulier dans le secteur du handicap. Des mesures possibles ont été discutées avec un représentant du Service de la formation professionnelle. Il a été suggéré que l'OrTra prenne directement contact dans un premier temps avec les institutions correspondantes.

6.2.3 *Mise en place d'un groupe de travail „Art. 32“*

Le groupe de travail a été formé sur une base interdisciplinaire et concerne les deux domaines santé et social. Voir à ce sujet chap. 5.2.3.

6.2.4 *Validation des acquis et de l'expérience pour ASE (uniquement en français)*

La procédure de validation des acquis et de l'expérience pour la formation d'assistante socio-éducative et d'assistant socio-éducatif a été poursuivie avec la collaboration active de l'OrTra. Les candidat-e-s de langue allemande ont la possibilité de faire valider leurs acquis et expériences dans un autre canton.

La cheffe-experte ASE a collaboré au groupe de travail y relatif et a coordonné le travail des expert-e-s qui ont participé à la procédure de validation.

Quatre personnes (deux en 2014) ont obtenu leur certificat fédéral de capacité CFC ASE par la voie de la procédure de validation. Pour 20 autres candidat-e-s provenant de la première ou de la deuxième volée, la procédure de validation est encore en cours, soit après demande d'une prolongation, soit par nécessité de suivre des modules complémentaires.

D'avril à septembre, les expert-e-s ont procédé à l'évaluation des dossiers déposés sous la direction de la cheffe-experte. Une troisième volée débutera en octobre 2016 par une séance d'information.

7. Promotion des métiers

7.1 Accueil des nouveaux et nouvelles professionnel-le-s

A l'issue de la fête officielle de remise des certificats fédéraux et des attestations fédérales, le 10 juillet, l'OrTra a invité les nouveaux détenteurs et les nouvelles détentrices d'un certificat de capacité fédéral ou d'une attestation fédérale et leurs proches à un apéritif dans ses locaux. Elle leur a chaleureusement souhaité la bienvenue dans le monde du travail. Les directrices de l'ESSG et l'OrTra ont personnellement félicité les frais émoulu-e-s des formations d'assistant-e en soins et santé communautaire, assistante socio-éducative et assistant socio-éducatif, et aide en soins et accompagnement.

7.2 Forum des métiers START

La participation de l'OrTra au forum des métiers START tenu du 2 au 7 février 2015 a constitué un événement important et productif. L'intérêt des élèves, mais également d'autres personnes qui envisagent de se convertir dans des professions santé ou social, était remarquable. 41 apprenti-e-s et 40 professionnel-le-s, ainsi qu'enseignant-e-s, mais aussi le personnel de l'OrTra ont participé en tant qu'ambassadrices et ambassadeurs au stand de l'OrTra et ont pendant six jours fourni d'amples informations sur leurs professions respectives, ont répondu aux questions et ont raconté leur quotidien professionnel. En outre, les intéressé-e-s ont eu l'occasion d'expérimenter sur un plan pratique, par des animations, les activités qui appartiennent aux divers champs professionnels (parcours en chaise roulante, mesure de la pression, désinfection des mains, "torse et organes", jeux de mémoire et présentation d'une séquence de film sur l'encadrement des enfants). Si l'on en croit la réaction des intéressé-e-s et des ambassadrices et ambassadeurs, le bilan a été très positif.

L'OrTra a en outre donné, dans le cadre du forum des métiers, une conférence suivie d'un débat sur le thème "mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse – conséquences et défis au niveau de la formation professionnelle du personnel de soins et d'accompagnement". Malgré l'actualité aigüe du sujet, la conférence a attiré peu de monde.

7.3 Soirées d'information pour les élèves des cycles d'orientation

En novembre, l'OrTra a organisé dans ses locaux trois soirées d'information sur les formations d'aide en soins et accompagnement, assistante socio-éducative et assistant socio-éducatif, assistant-e en soins et santé communautaire, deux en français et une en allemand. Ces soirées d'information s'adressaient en premier lieu aux élèves des classes d'orientation, mais étaient ouvertes également à un public plus large. Des représentant-e-s des diverses institutions formatrices y ont participé. Les soirées pour les francophones ont attiré environ 30 à 45 personnes intéressées, à la soirée en allemand environ 65 personnes étaient présentes.

7.4 Rencontres régionales avec les entreprises formatrices

En mai, l'OrTra a organisé trois rencontres régionales avec les entreprises formatrices, deux en français (Fribourg et Bulle) et une en allemand (Tavel). En tout, 110 personnes y ont participé.

Ces rencontres avaient pour but, outre l'échange d'informations, de donner la possibilité de percevoir les besoins spécifiques des entreprises formatrices, de discuter des problèmes éventuels soulevés par la formation des apprentis et de faire part des attentes réciproques. La seconde partie de la rencontre a été consacrée à la formation d'aide en soins et accompagnement AFP sur deux ans. Des entreprises formatrices ayant déjà eu des expériences avec ces nouvelles formations, de même que des personnes qui avaient récemment achevé cette formation, ont ainsi pu témoigner.

Ces fructueux échanges ont conduit à des propositions concrètes qui ont en partie déjà été mises en œuvre. Le nouveau groupe de travail "art. 32" (cf. chap. 5.2.3) par exemple a été concrétisé grâce à la problématique qui a été fréquemment soulevée au cours de ces rencontres. En outre, la commission permanente Santé a accepté la suggestion de créer un instrument facilitant l'échange d'apprentis (rocares) entre diverses institutions.

8. Formation continue

Pendant l'année écoulée, l'OrTra a offert sept cours de formation continue pour les formatrices et formateurs en entreprise, dont un en allemand. Ce sont au total 86 personnes (67 en 2014) qui ont participé à ces cours. Cinq cours, dont quatre pour les germanophones, ont malheureusement dû être annulés en raison du nombre insuffisant d'inscriptions. Le programme 2015/2016 a directement été soumis à nouveau aux formatrices et formateurs, afin de s'assurer que ce programme atteint les groupes cibles.

<i>Cours de formation continue pour les formatrices et formateurs 2015</i>			
<i>Date</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Animation</i>	<i>Nombre de participants</i>
11.03.2015	ASSC „6ème jour“	Caroline Schwaller	15
17.03.2015	« Gestion par objectifs »	Jean-Marc Fonjallaz	16
23.04.2015	Intervision pour formatrices et formateurs	Valentine Jaquier-Roduner	11
05.05.2015	ASA „6ème jour“	Jean-Marc Fonjallaz	11
15.09.2015	ASE „6ème jour“	Jean-Marc Fonjallaz	7
24.09.2015	ASSC „6ème jour“	Caroline Schwaller	19
12.01./10.02./10.03.2015	Supervision en groupe	Corinne Ziegler	9
		Total	88

9. Collaboration cantonale, régionale et nationale

Pour pouvoir assumer ses tâches en matière de formation professionnelle, l'OrTra Santé-Social peut compter sur la coopération de nombreux partenaires aux niveaux cantonal, régional et national. Les collaboratrices et collaborateurs de l'OrTra participent en outre à divers groupes de travail et commissions aux échelons régional et national, que ce soit en tant que délégué-e-s de l'OrTra Fribourg ou de l'OrTra latine.

9.1 Niveau cantonal

Partenaires	Type de collaboration
Monde du travail	
Entreprises formatrices	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation dans le comité et dans les commissions de l'OrTra (statut de membre), ainsi que dans les commissions pédagogiques et les groupes de travail - Rencontres régionales
Associations professionnelles et branches	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation dans les organes de l'OrTra - Il manque à ce jour une représentation ASE
Société de Médecine du canton de Fribourg	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration dans le cadre du projet de rapatriement de la formation CFC d'assistant-e médical-e - Mandat pour l'élaboration et l'application des CIE d'assistant-e médical-e
Directions et services de l'Etat	
Service de la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration régulière dans le cadre de séances, de GT et de contacts de travail réguliers - Collaboration directe avec les cheffes-expertes - Collaboration avec la directrice et le responsable CIE dans le projet de rapatriement de la formation CFC d'assistant-e médical-e
Direction de la santé et des affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation dans les commissions permanentes et dans certains groupes de travail - Contacts directs avec la directrice, les cheffes et chefs de service et leurs adjointes ou adjoints - Collaboration étroite dans le cadre de l'étude sur l'effectif actuel et les besoins futurs en personnel soignant et d'accompagnement
Service de l'orientation professionnelle et de la formation d'adultes	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration dans le cadre des projets validation des acquis et de l'expérience - Collaboration dans le cadre des séances d'information et dans le domaine de la promotion des métiers
Écoles	
École professionnelle Santé-Social Grangeneuve	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation des doyens dans les commissions permanentes - Participation de la directrice de l'OrTra à 2-3 séances de direction de l'ESSG - Collaboration dans le cadre de la coordination entre l'école professionnelle et les CIE - Collaboration dans le domaine de la promotion des métiers - Collaboration dans le cadre du projet de rapatriement de la formation CFC d'assistant-e médical-e
Haute école de santé Fribourg	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation du responsable de formation dans la commission permanente santé - Contacts ponctuels dans le cadre du développement de projets spécifiques
Haute école de travail social Fribourg	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation dans la commission permanente social - Contacts ponctuels dans le cadre du développement de projets spécifiques, notamment en rapport avec le rapport « Educatrice/éducateur de la petite enfance ES »
Centre de formation des soins de l'Hôpital fribourgeois	<ul style="list-style-type: none"> - La directrice de l'OrTra est membre du groupe de pilotage du Centre de formation professionnelle en soins pour les formations post-grades d'expertes et experts en soins intensifs, d'urgence et d'anesthésie

Commissions d'apprentissage	
Commission d'apprentissage ASE et ASA	- Collaboration ponctuelle et rencontre annuelle pour coordonner les activités - La cheffe-experte ASE et ASA est membre de la commission
Commission d'apprentissage ASSC	- Collaboration ponctuelle et rencontre annuelle pour coordonner les activités - La cheffe-experte ASSC(f) est membre de la commission
Groupes d'expertes	
Cheffes-expertes	- Collaboration régulière, facilitée du fait que ces personnes sont des employées fixes de l'OrTra
Autres partenaires fribourgeois	
Fondation pour la promotion des métiers	- Appui financier sous diverses formes (investissements, activités de promotion, subventionnement des cours interentreprises)
Association du Centre professionnel cantonal	- Prise en charge du loyer des salles de cours

9.2 Niveau régional

Partenaires	Type de collaboration
OrTras cantonales	- Contacts réguliers et informels dans le cadre du traitement des affaires courantes
OrTra latine	- Conférence des présidents et directeurs de toutes les OrTras de Suisse latine; rencontres trimestrielles
Conférence des directrices et directeurs OrTra latine	- Conférence de travail et de coordination; réunions 3 à 4 fois par année
Commission CIE	- Rencontre annuelle des coordinateurs et coordinatrices CIE des cantons romands
Groupe des cheffes-expertes et chefs-experts	- Rencontres annuelles des cheffes-expertes et chefs-experts ASSC des cantons romands - Rencontres annuelles des cheffes-expertes et chefs-experts ASE et ASA au niveau national
„Réseau romand soutien et accompagnement formation professionnelle“	- Le responsable CIE fait partie du réseau; rencontres ponctuelles - Organisation de journées régionales sur la formation professionnelle initiale

9.3 Niveau national

Partenaires	Type de collaboration
Commission suisse pour le développement et la qualité de la formation ASA	- Vice-présidence assurée par la directrice de l'OrTra Fribourg
SavoirSocial	- Participation de l'OrTra aux rencontres nationales - Participation à des séances de commissions spéciales (notamment concernant les CIE) - La cheffe-experte ASE / ASA est membre du groupe de travail ASA :« Travail pratique individuel»
OdASanté	- Le président de l'OrTra est membre du comité de l'OdASanté en tant que représentant de l'OrTra latine - Participation aux rencontres nationales, notamment dans le cadre de la commission d'application - Le responsable CIE est membre du groupe de travail « plan de formation » dans le cadre de la révision des bases de la formation ASSC

10. Comptes et Bilan 2015

10.1 Comptes 2015

	Comptes 2015	Budget 15	Comptes 2014
Produits			
Cotisations des membres	8'000.10	6'500.00	5'750.00
Contribution des membres	50'500.00	50'000.00	50'250.00
Fonds SavoirSocial	65'893.00	65'000.00	56'152.00
Indemnités pour séances externes	3'013.20		350.00
CIE			
Participation entreprises	596'665.00	536'000.00	630'578.00
Participation apprenti-e-s	41'256.85	35'000.00	46'739.00
Subventionnement	121'630.00	140'000.00	121'077.00
Participation Fondation de promotion	40'550.00	35'000.00	43'100.00
Facturation hors canton	63'120.00	30'000.00	67'116.00
Expertise, participation SFP	35'672.35	25'000.00	43'530.00
Inscriptions cours FEE	13'010.00	11'400.00	15'255.00
Perte sur clients	-1'670.50		
Produits divers			5'244.80
Total des produits	1'037'640.00	933'900.00	1'085'141.80

	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
Charges			
Charges du personnel			
Salaires	322'905.45	302'500.00	283'548.15
Intervenant-e-s CIE	259'440.00	260'000.00	280'870.00
Formateurs et formatrices cours FEE	8'095.00	7'500.00	2'800.00
Charges sociales	82'260.80	85'000.00	74'188.85
Formations et perfectionnements	2'651.00	2'500.00	700.00
Provision heures supplémentaires / vacances			10'000.00
Frais divers de personnel	7'487.15	2'500.00	0.00
	682'839.40	660'000.00	652'107.00
Coût des locaux			
Loyers	24'380.60	25'000.00	24'065.15
	24'380.60	25'000.00	24'065.15
Enseignement CIE			
Intervenant-e-s externes (institutions)	83'923.50	50'000.00	78'145.00
Formation continue intervenant-e-s	1'600.00		
Frais administratifs / matériel de cours	17'878.80	20'000.00	14'106.60
Frais de déplacement, repas et divers	16'892.55	20'000.00	18'765.00
Frais CIE hors canton	460.00		4'340.00
Locaux, électricité	272.40	500.00	263.50

Matériel et frais divers CIE	10'796.90	5'500.00	4'479.90
Entretien du mobilier et des équipements	904.55	1'500.00	261.70
	132'728.70	97'500.00	120'361.70
Recherche et développement			
Etude sur besoins en personnel	10'098.00		
Prélèvement fonds étude besoins en personnel	-10'098.00		
	0.00	0.00	0.00
Comité et commissions			
Frais de comité et AG	3'476.55	2'000.00	3'098.15
Indemnités de séances	7'580.00	15'000.00	10'430.00
	11'056.55	17'000.00	13'528.15
Frais de bureau et comptabilité			
Frais postaux et matériel de bureau	13'215.90	16'500.00	10'617.80
Téléphones et communication	2'708.80	3'500.00	2'683.40
Assurances	1'895.50	2'500.00	1'674.50
Site internet, informatique	2'399.70	2'000.00	3'244.45
Leasing photocopieuse	4'134.00	3'500.00	4'134.00
Comptabilité	1'366.20	0.00	988.20
Traduction	2'317.35	5'000.00	3'446.00
Frais divers	0.00	1'500.00	-170.40
	28'037.45	34'500.00	26'617.95
Frais de représentation			
Déplacements et représentation	5760.40	2000.00	5982.75
Forum des métiers	33'608.95	25'000.00	25'000.00
Prélèvement fonds promotion des métiers	-10'000.00		
Newsletter, présentations diverses	0.00	4'500.00	1'035.60
Cotisations externes	3'386.75	3'000.00	2'022.75
	32'756.10	34'500.00	34'041.10
Total des charges	911'798.80	868'500.00	870'721.05
Total des produits	1'037'640.00	933'900.00	1'085'141.80
Total des charges	-911'798.80	-868'500.00	-870'721.05
Résultat intermédiaire	125'841.20	65'400.00	214'420.75
./. Amortissements équipements	-24'998.00	-35'000.00	-27'358.25
./. Amortissements matériel informatique	-4'079.60	0.00	-12'829.00
Intérêts créanciers	71.30	100.00	170.70
Autres produits financiers	2'557.60		
./. Frais bancaires	-399.25	-500.00	-426.85
./. Provision assurance qualité	-22'000.00		
./. Provision logiciel CIE	-43'000.00		
./. Attribution au Fonds de promotion des métiers			-40'000.00
./. Attribution au Fonds CIE			-12'000.00

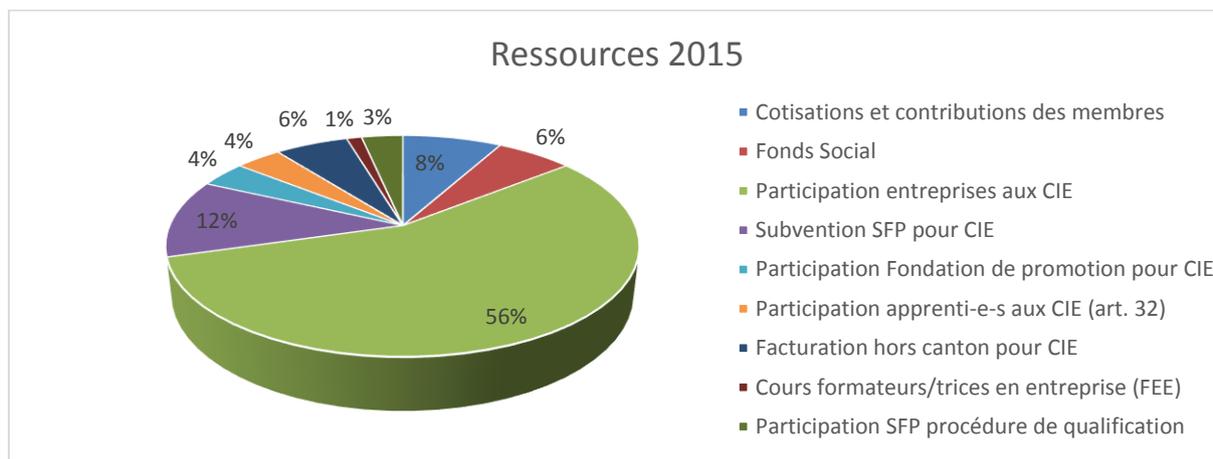
./.Attribution au Fonds R+D	-30'000.00	-30'000.00	-30'000.00
./. Attribution à réserves libres			-89'000.00
Excédent de produits (+) / charges (-)	3'993.25	0.00	2'977.35

10.2 Bilan au 31. 12. 2015

	Bilan 2015	Bilan 2014
Actifs		
Circulants		
Liquidités	697'647.65	568'219.15
Créances résultant de prestations	55'407.00	31'842.10
Autres créances	25.00	90.15
Actifs de régularisation	111'691.25	129'784.15
	864'770.90	729'935.55
Immobilisés		
Mobilier et équipements	30'002.00	55'000.00
./. Fonds d'amortissement LORO	-30'000.00	-30'000.00
Informatique	1.00	1.00
	3.00	25'001.00
Total des actifs	864'773.90	754'936.55
Passifs		
Capitaux étrangers à court et moyen termes		
Dettes résultant de prestations	21'284.95	12'343.30
Passifs de régularisation	352'331.75	285'331.30
Provisions à court terme	65'000.00	10'000.00
Autres dettes à moyen terme	30'000.00	65'000.00
	468'616.70	372'674.60
Capital des fonds		
Fonds "Promotion du dual"	5'436.10	5'436.10
Fonds "Promotion des métiers"	92'500.00	102'500.00
Fonds "CIE"	65'500.00	65'500.00
Etude besoins personnel	124'902.00	105'000.00
	288'338.10	278'436.10
Capital de l'organisation		
Résultat reporté	14'825.85	11'848.50
Résultat de l'exercice	3'993.25	2'977.35
Réserves libres	89'000.00	89'000.00
	107'819.10	103'825.85
Total des passifs	864'773.90	754'936.55

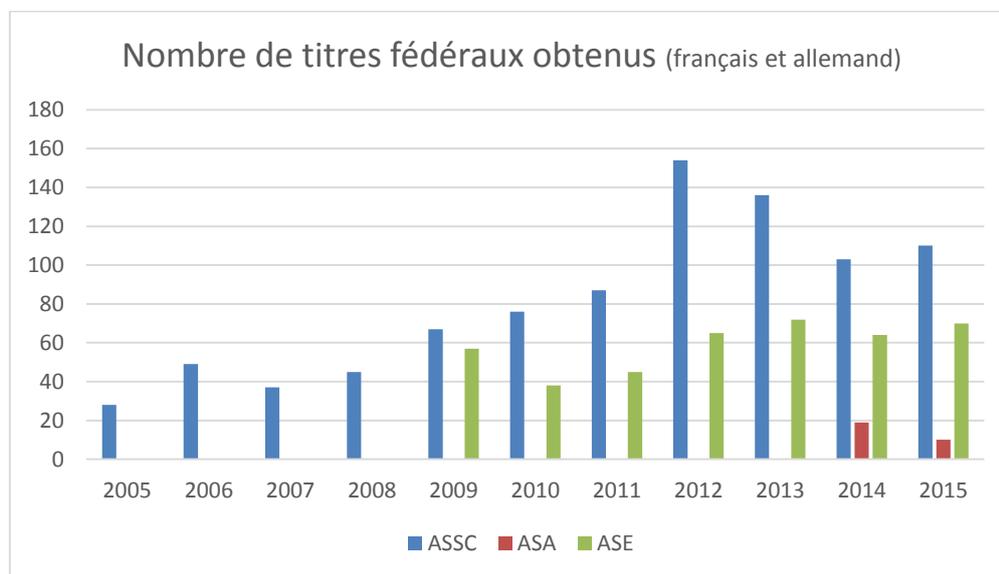
10.3 Ressources

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des ressources de l'OrTra. Il en ressort que près du 82% des ressources totales est réalisé en lien avec les cours interentreprises. Les cotisations et les contributions des membres et la contribution du Fonds Social représentent environ 14% des ressources.



Annexe I: Evolution du nombre de CFC et AFP

Depuis l'introduction des CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire ASSC, d'assistante socio-éducative et assistant socio-éducatif ASE et de l'AFP d'aide en soins et accompagnement ASA, le nombre des titres fédéraux obtenus a évolué comme suit :



Le nombre élevé de CFC d'ASSC en 2012 et 2013 s'explique comme suit :

- Les premiers CFC de la formation ASSC en mode dual raccourci (en français) ont été remis en 2012. En conséquence, le nombre de CFC remis en 2012 et 2013 était élevé puis a diminué progressivement par la suite.
- Les premiers CFC dans le cadre de la validation des acquis ont également été remis en 2012 (27 CFC). Il s'agissait alors principalement de personnes ayant une formation initiale d'infirmière assistante et d'infirmier assistant CC CRS ou d'aide familiale. Depuis 2014, ce chiffre est à la baisse étant donné que le nombre de personnes ayant une formation initiale s'y rapportant a progressivement diminué.
- Entre 2010 et 2014, des CFC d'ASSC ont été délivrés dans le cadre de la formation complémentaire pour aide-s soignant-e-s CRS.

Dans tous les métiers, les courbes non linéaires s'expliquent par le fait qu'un nombre important de petites entreprises ne peuvent pas former d'apprenti-e-s chaque année en raison de leurs capacités d'accompagnement.

Annexe II: Commissions et groupes de travail de l'OrTra

Pour la composition des commissions permanentes santé et social, nous vous renvoyons au chapitre correspondant.

Commission pédagogique CIE ASSC		
Nom	Organisme	
Barbara Zosso	OrTra Santé-Social	
Carmen Ameijeiras	Réseau fribourgeois de santé mentale	
Martine Sherbetjian	Hôpital fribourgeois	Jusqu'en juin 2015
Jasmin Javet	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées	
Begoña Vieitez	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées	
Jessica Graber	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile	Depuis janvier 2015
Dominique Vogler	OrTra Santé-Social	

Commission pédagogique CIE ASE		
Nom	Organisme	
Barbara Zosso	OrTra Santé-Social	
Natacha Besson	Fédération des crèches et garderies fribourgeoises	
Dominique Dupertuis	Association fribourgeoise des institutions spécialisées	
Fanny Dunand	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées	
Dominique Vogler	OrTra Santé-Social	

Groupe de travail Validation des acquis et de l'expérience ASSC (français)		
Nom	Organisme	
Barbara Zosso	OrTra Santé-Social	
Begoña Vieitez	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées	
Martine Sherbetjian	Hôpital fribourgeois	Jusqu'en juin 2015
Cinzia Di Ferro	Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes	
Catherine Bonfils	Ecole professionnelle Santé - Social	
Christophe Monney	Service de la formation professionnelle	
Marjorie Leyat	OrTra Santé-Social	

Groupe de travail Validation des acquis et de l'expérience ASE (français)		
Nom	Organisme	
Barbara Zosso	OrTra Santé-Social	
Cyril Mourgine	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées	
Muriel Villos	Fédération des crèches et garderies fribourgeoises	
Cinzia Di Ferro	Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes	
Thomas Di Falco	Ecole professionnelle Santé - Social	
Christophe Monney	Service de la formation professionnelle	
Susan Biemann	OrTra Santé-Social	
Dominique Vogler	OrTra Santé-Social	

Groupe de travail Notes semestrielles ASSC (français)		
Nom	Organisme	
Barbara Zosso	OrTra Santé-Social	
Carmen Ameijeiras	Commission permanente Santé	
Bernadette Renaut	Commission permanente Santé	
Marie-Hélène Pereira	Commission permanente Santé	
Dominique Vogler	OrTra Santé-Social	

Groupe de projet Etude sur l'effectif actuel et les besoins futurs en personnel soignant et d'accompagnement dans le canton de Fribourg		
Nom	Organisme	
<i>Barbara Zosso, cheffe de projet interne</i>	<i>OrTra Santé-Social</i>	
<i>Peter Dolder, chef de projet externe</i>	<i>Dolder Beratungen GmbH</i>	
<i>Rodolphe Rouillon</i>	<i>Hôpital fribourgeois</i>	
<i>Jean-Claude Goasmat</i>	<i>Réseau fribourgeois de santé mentale</i>	
<i>Emmanuel Michielan</i>	<i>Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées</i>	
<i>Thierry Müller</i>	<i>Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile</i>	
<i>Sabina Di Stefano / Sandra Peissard</i>	<i>Service de la santé publique</i>	
<i>Christine Meuwly</i>	<i>Service de la prévoyance sociale</i>	
<i>Annabelle Aeby</i>	<i>Service du Médecin cantonal</i>	
<i>Catherine Bonfils</i>	<i>Ecole professionnelle Santé - Social</i>	
<i>Jacques Mondoux</i>	<i>Haute école de santé Fribourg</i>	